« Petites Villes de Demain » : Vaison-la-Romaine veut revitaliser son territoire

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », la ville de Vaison-la-Romaine a signé, mardi 25 avril, une convention de revitalisation de son centre-ville. Cette signature s'est déroulée en présence de la Présidente Dominique Santoni, de Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras et de Jean-François Périlhou, Maire de Vaison-la-Romaine.

Publié le 25 avril 2023

Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) vise à donner aux intercommunalités et aux villes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Pour chaque collectivité, il s'agit de mettre sur pied un plan d'actions « sur-mesure », en mobilisant différents partenaires : l'État, le Département et la Banque des territoires, en tant que co-financeurs des études menées en amont, la Région Sud, les agences d'urbanisme, l'Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine ou encore les chambres consulaires.

Un projet de territoire

Grâce à ce dispositif, Vaison-la-Romaine veut revitaliser son territoire. L'occasion de réaffirmer le rôle central de la commune, qui compte 6 000 habitants, au sein de la Communauté de Communes Vaison-Ventoux, qui regroupe, quant à elle, 17 000 personnes. Vaison-la-Romaine, qui a adhéré au programme PVD en juin 2021, a défini trois actions phares :

- le réaménagement du centre-ville afin de renforcer son attractivité tout en mettant l'accent sur la préservation de la biodiversité
- la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire
- la réalisation d'un équipement sportif dédié aux arts martiaux.

« Cette convention formalise notre feuille de route et mobilise nos partenaires autour d'un projet qui concerne plus particulièrement notre centre-bourg. Les habitants de Vaison-de-la-Romaine et de la Communauté de Communes de Vaison-Ventoux vont voir leur qualité de vie améliorée », a précisé Jean-François Périlhou, Maire de Vaison-la-Romaine et Président de la Communauté de Communes Vaison-Ventoux, en présence de Chantal Mure, première adjointe de Vaison-la-Romaine.

Le soutien du Département

Cadre de vie, attractivité du territoire et nouveaux équipements au service de la population : autant de projets que le Département entend soutenir. « En Vaucluse, 9 territoires représentant 15 communes bénéficient de ce dispositif, a souligné la Présidente Dominique Santoni. « La Ville de Vaison-la-Romaine a bien travaillé en bâtissant un programme sur des thématiques qui touchent réellement les citoyens, qu'il s'agisse d'habitat, du développement durable, en direction des jeunes mais aussi des seniors. Le Département sera un partenaire fidèle de Vaison et de ses habitants ».

Outre le soutien relatif à la réalisation d'études, le Département peut aussi apporter son aide dans le cadre du contrat « Vaucluse Ambition », qui mobilise sur la période 2023-2025, plus de 28 M€ en direction des communes afin de soutenir l'émergence et la réalisation de projets ambitieux, inscrits dans une démarche de transition écologique.

Cette signature s'est déroulée en présence notamment de la Présidente Dominique Santoni, de Bernard Roudil, sous-préfet de de Carpentras et de Jean-François Périlhou, Maire de Vaison-la-Romaine

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09